



## **CDAC**

### **Super U : deux extensions**

La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a autorisé l'extension de deux magasins Super U. À Gennes, elle sera de 542 m<sup>2</sup>, pour atteindre une surface de vente totale de 1.655 m<sup>2</sup>, tandis qu'à Maulévrier, les 665 m<sup>2</sup> supplémentaires doivent porter la surface totale à 2.455 m<sup>2</sup>. La commission a également donné un avis favorable à l'agrandissement de 342 m<sup>2</sup> de Burolike, à Distré, portant la surface de vente à 639 m<sup>2</sup>.